

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : alexandra-tremblay4-csrsaguenay-qc-ca
<https://www.cadre21.org/membres/fe424e3df6af305dc31a2c19>

Date d'obtention : 2026-03-10 19:16:53

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. parler à l'auteur du signalement et à la victime Avoir une posture rassurante.
2. Évaluer l'incident en remplissant la grille d'Évaluation de l'incident en s'assurant de déterminer l'amorce, la nature, l'intention et l'Étendue.
3. Vérification des informations: demander à la victime s'il y a d'autres personnes d'impliquer ou au courant de la situation. Vérification des éléments auprès des autres jeunes et compléter la grille. S'entretenir avec les autres jeunes seul à seul. Faire de la sensibilisation auprès d'eux en leur demandant de ne pas parler de cet incident à d'autres personnes.
Si nous considérons que l'incident est de nature malveillante, nous devons contacter le service de police et ne pas remplir la grille avec l'investigateur. Si nous croyons qu'il a en sa possession des images de pornographie juvénile, nous devons lui confisquer.
4. si l'incident n'est pas de nature malveillante, intervenir auprès de l'investigateur en utilisant la grille.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dans chaque situations, il y avait des exemples concrets d'incidents qui peuvent arriver dans les écoles. Je retiens qu'il est important de bien comprendre les étapes de la trousse sexto, avoir une attitude positive et sans jugement et un sens critique.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'intervention avec l'investigateur semble être l'intervention la plus délicate et lorsqu'il s'agit d'un acte malveillant.